



**PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Fort-de-France, le 29 octobre 2021

Communiqué de presse

Prix des carburants pour le mois de novembre 2021

Les articles R 671-1 à R 671-13 du code de l'énergie prévoient que la révision mensuelle des prix des produits pétroliers est effectuée en fonction de l'évolution des cours et de la parité monétaire euro/dollar, constatée le mois précédent pour les 15 premières cotations.

En octobre 2021, ces évolutions ont été caractérisées par :

- Le cours moyen du pétrole brut augmente de 13,8 % à 83,23 \$ le baril ;
- Les cours moyens de l'essence et du gazole progressent respectivement de +12,7 % et +16,9 % ;
- Le cours du butane poursuit sa progression pour atteindre le double de son niveau de janvier 2021.
- La parité euro/dollar baisse défavorablement (-1,8 %) à 1,1595 en moyenne.

L'ensemble de ces éléments conduit à la fixation des prix maximum suivants, à compter du 1^{er} novembre 2021 à zéro heure :

- Supercarburant sans plomb : 1,75 €/L, soit +0,08 €/L par rapport à octobre 2021 (1,67 €/L) ;
- Gazole routier : 1,52 €/L, soit +0,12 €/L par rapport à octobre 2021 (1,40 €/L) ;
- Bouteille de gaz (de 12,5 kg) : 31,87 €, soit +1,31 € par rapport à octobre 2021 (30,56 €).

A titre de comparaison, dans l'Hexagone, le prix moyen constaté en octobre est de 1,64 €/L pour le supercarburant sans plomb et de 1,54 €/L pour le gazole routier. Le prix moyen de la bouteille de butane de 13 kg dans l'Hexagone atteignait 35,15 € en août 2021, soit 33,80 € rapporté à une bouteille de 12,5 kg.

Face à la montée des prix de l'énergie et des produits pétroliers, le Gouvernement a annoncé une prime de 100 € versée en décembre pour les foyers bénéficiant du chèque énergie, soit 55 000 ménages en Martinique, et une indemnité inflation supplémentaire de 100 € versée aux Martiniquais gagnant moins de 2 000 euros net par mois.